GRANDS CONFRÈRES

Il paraît que la littérature va pouvoir s'enorgueillir d'une nouvelle recrue tout à fait éminente, c'est-à-dire que l'empereur d'Allemagne nous deviendrait un confrère. On s'était demandé le but et la mystérieuse raison politique du récent voyage de Guillaume à Jérusalem et, il y a peu de jours encore, un journal satirique de Paris, *le Rire*, publiait un dessin à propos de ce voyage où le souverain était représenté avec un obus dans la main, caricature trop vive et qui fit croire un moment que le numéro avait été saisi.

Aujourd'hui on connaît les raisons, paraît-il, qui se réduisent à une ambition délicate et pacifique : Guillaume aurait prémédité et accompli ce pèlerinage en Terre-Sainte tout simplement comme le fit Chateaubriand et afin de nous rapporter aussi son « Itinéraire » à Jérusalem. Il n'est pas irrévérencieux de craindre que l'écrivain impérial ne surpasse pas son aristocratique confrère français, mais à défaut d'un style aussi magique (les œuvres ne vivent que par le style, a dit Chateaubriand) l'ouvrage de Guillaume II aura quelques « instantanés », pris par son auguste compagne, pour en rehausser l'intérêt.

Et Guillaume II, déjà dessinateur et musicien, maintenant écrivain, se range ainsi dans cette petite académie des souverains qui pratiquent la littérature. Nous avons, en effet, tout un groupe de grands confrères royaux. Outre ce dernier venu de Guillaume II, il y a Sa Sainteté Léon XIII, qui est un exquis poète latin. Nous vous avons parlé un jour ici-même, et tout spécialement, de cet aspect littéraire qu'offre aussi la figure de ce grand Pape. Il a écrit des odes, de fines élégies, des prières, où la bonhomie d'Horace se mêle à la douceur attendrie de Virgile. Malgré son grand âge, le Souverain Pontife écrit encore parfois quelque poésie latine, continuant ce qui fut la passion charmante de toute sa vie. Nul peut-être, en ce siècle, n'aura été un meilleur poète latin, bien supérieur au roi Louis XVIII qui eut la même passion mais avec un moindre don.

Un autre souverain d'Europe, qui nous est un grand confrère, c'est le roi Oscar de Suède. Celui-ci est plus qu'un amateur. On dirait presque un professionnel de la littérature. Orateur, philosophe, philologue, poète, il a écrit deux volumes de poésies lyriques, traduit le *Tasse* de Goethe, publié un grand nombre d'ouvrages. Il a pratiqué les lettres comme une carrière, puisqu'il fit couronner un de ses recueils par l'Académie suédoise en 1858, et puisqu'il eut toutes les apretés et les compétitions et les jalousies propres aux hommes de lettres ordinaires. On sait l'éclat littéraire que jette son royaume en ce moment sur le monde, grâce à quelques hommes de génie : Ibsen, que le roi Oscar aime, admire, honore de ses faveurs, de sa protection; mais, par contre, il est en inimitié ouverte avec l'autre grand dramaturge scandinave, Bjornsterne-Bjorson. Un jour même, le roi Oscar « brama » son confrère, de façon déguisée mais certaine dans un morceau qui s'appelait le *Bel orateur*, paru en un album littéraire édité à l'occasion d'un jubilé.

A côté de ces rois, il y a également des reines qui pratiquent la littérature, non seulement Victoria d'Angleterre dont on connaît *Méditations et Prières*, où s'épancha son grand chagrin conjugal, mais surtout Carmen Sylva de Roumanie dont ce pseudonyme est devenu le vrai nom à cause du réel talent dont elle le marqua. Cet écrivain-ci est un vrai, poète, non pas occasionnel, mais *foncier*, doué véritablement. Elle a ajouté aux joyaux massifs de sa couronne les roses odorantes de l'art, et leur parfum est de ceux qui peuvent durer. Ses œuvres sont nombreuses : il y a les *Pensées d'une Reine*, couronnées par l'Académie française, un grand poème : *Jehonah*, les contes du Pelach ; une comédie, *Revenants et Revenus*, bien d'autres ouvrages dont un roman *Qui frappe ?* parut avec une préface de Loti.

Celui-ci a écrit des pages émouvantes sur la poétique reine qui se plaisait à lui offrir, à recevoir les écrivains français, dans un de ses palais. (Le ménage Daudet, aussi, fut invité un jour), soit à Bucharest, soit à Sinaia, où elle apparaissait parmi une délicieuse cour féminine de demoiselles d'honneur ayant reçu comme elle la coutume national nommée. Aujourd'hui l'âge et des chagrins ont assombri ce galant faste. Ses ouvrages restent, pleins d'inventions de poésie, de trouvailles de style, dans ce goût : « Le bonheur est comme l'écho, il nous répond, mais ne vient pas à ceux qui ont bien de la littérature féminine et une juste boutade : « Les hommes étudient la femme comme ils étudient le baromètre, mais ils ne comprennent jamais que le lendemain. »

Enfin parmi les cours d'Europe où nous retrouvons des grands confrères faut-il négliger celle que nos satiristes appellent la cour de Félix Faure I, à cause de la naïve infatuation présidentielle ? Ici encore la littérature a pénétré, mais par les femmes également. Mme Lucie Faure est une fine lettrée — est-ce à cause de l'assiduité au Palais de l'Elysée de Mme Gyp ? — qui écrit aussi, a publié de petits volumes, récits de ses voyages, où on trouvait même des vers de Verlaine intercalés, audace grande vis-à-vis du protocole et des conventions officielles ou académiques ?

Cette infiltration de la littérature, partout, dans les palais et les cours, n'est-ce pas un signe curieux des mœurs actuelles ?

Déjà Alphonse Daudet avait coutume de dire, devant la grandissante et effrayante production littéraire d'aujourd'hui, que les temps allaient venir où tout le monde écrirait des livres et où personne, par conséquent, ne lirait plus. Il n'y aurait plus que deux personnes dans chaque pays qui échapperaient à la contagion et, n'écrivant pas, continueraient à lire. Aussi les recevrait-on en triomphe à la porte des villes, saluées par l'acclamation universelle : « Voilà les deux derniers lisseurs ! » et on les montrerait du doigt aux enfants comme Dante jadis quand il revenait de l'Enfer et du Paradis !

GEORGES RODENBACH.

Le Numéro de Noël du Patriote Illustre

sera mis en vente dans quelques jours.

Le caractère artistique des gravures, leur variété, leur parfaite exécution, leur originalité surtout, assurent le succès de ce numéro qui se distingue par un heureux choix de morceaux littéraires.

On en jugera, du reste, par le sommaire que voici :

Jésus et sa Mère, reproduction « photographique » du tableau de Botticelli, conservé au Musée du Louvre.

Le bon Gui, une nouvelle charmante délicatement illustrée.

Temps de Noël, gravure en deux teintes.

Le Chasseur improvisé, scène humoristique, dont la spirituelle facture provoquera plus d'un sourire.

Le Rêve de la Vierge, composition artistique, d'après une touchante poésie d'Auguste Lepas. Cette composition est imprimée en trois tirages.

Le Retour. Une jolie nouvelle de Rémi Bazin, et même une de ses meilleures, dont les scènes principales ont inspiré des illustrations pleines de sentiment.

Un homme très endurant, gravure de grand format (48×32), exécutée d'après un tableau de Hans Dahl, dont on connaît le talent et la verve admirables.

La Dinde de Noël, d'après Jules Barbier.

Les contes de la Grand'mère, d'après Alphonse Terkidor.

La gibelotte de Noël : marquée, une gravure humoristique, tirée en deux teintes.

La Noël du petit Zan, conte (illustré) de Rémi Aycard.

Le tout comprend vingt pages, enfermées dans une riche couverture, dont le sujet, les deux scènes, est tiré (sur beau papier teinté) en quatre couleurs.

Ce numéro exceptionnel est adressé gratuitement à tous les abonnés, nouveaux et anciens, du *Patriote Illustré*. Il sera mis en vente au prix de 50 centimes, chez tous les libraires et marchands de journaux.

Au pays d'Humbert I

Dans une étude sur les *Prolétaires intellectuels en Italie*, un écrivain italien, non suspect de cléricalisme (tant s'en faut), M. di Cellali, fait cette constatation que nous livrons aux partisans de l'instruction obligatoire :

« Dans certaines villes il doit y avoir environ un étudiant pour mille habitants.

« On n'en trouve le salut dans l'instruction, bien que encore notre auteur, mais si les foules qui fait disparaître les crimes dus à la force brutale et à la violence, *l'instruction a développé malheureusement le nombre des crimes raffinés.* »

L'étude est accompagnée de chiffres dont quelques-uns sont à signaler et à retenir.

L'armée criminelle n'est renforcée ; elle est de 18,000 détenus (1891). L'Italie « intelligente » en compte aujourd'hui 26,000.

Les banqueroutes sont montées de 1,023 à 1,639 ; les péculats, concessions et corruptions de 1,250 à 2,119, et les faux de 12,688 à 13,605.

Les mineurs condamnés en une seule année s'élèvent au chiffre de 69,000, dont 6,500 sont âgés de moins de 14 ans !

Voilà l'Italie intellectuelle, l'Italie où foisonne les prolétaires de la pensée, où les legs et les capitaux vont de préférence aux instituts artistiques et littéraires.

L'auteur ne se dissimule pas le péril. Il avoue que « les écoles ont échoué complètement au point de vue pratique » qu'on a créé « une surproduction de gens instruits incapables d'un effort vigoureux et d'une action énergique » que l'Italie est au bord du gouffre et qu' « il faut avoir la force de serrer le frein ».

L'Italie s'est ruinée en écoles pour arriver au joli résultat que l'on sait : fournir l'Europe de Caserio et de Luccheni. C'est véritablement une belle chose que l'instruction laïque et obligatoire. J. S.

LE PATRIOTE — Abonnements

Bruxelles : 1 an, **12** fr. ; 6 mois, **6** fr. ; 3 mois, **3** fr.

S'adresser au bureau du journal.

Province : 1 an, **14** fr. ; 6 mois, fr. **7.50** ; 3 mois, **4** fr.

On s'abonne à tous les bureaux de poste ou au bureau du journal, *18, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, à Bruxelles.*

Les nouveaux abonnés recevront le journal *gratuitement* à partir du jour de leur inscription et, sur leur demande, les numéros parus des feuilletons :

L'HOMME AU CAPUCHON GRIS

ET

UN GENTILHOMME MODERNE

Voir, en quatrième page, les offres de vente et de location d'immeubles ; nous attirons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur l'efficacité évidente de ce nouveau système de publicité économique (**10** fr. à forfait pour **trois mois**).

Journal officiel

(11 décembre)

Décoration civique. — Médaille de 2me cl. à M. Pahau, visiteur du matériel, pensionné de la compagnie du chemin de fer Nord-Belge.

Affaires étrangères. — M. de Ryckman a été chargé, à titre provisoire, de remplir les fonctions de commis de la chancellerie de la légation de Belgique à Paris, en remplacement de M. Moser.

Armée. — Le sous-lieutenant de Favereau, du 1er lanciers, est admis, sur sa demande, avec son grade, dans le cadre des officiers de réserve.

La participation de l'Etat à la Caisse de Retraite

[illegible] Bien Public, protestant contre la réduction du point :

« Malgré les réponses de la législature et malgré le dévoiement de l'opinion, en commerce des affiliés se [illegible] des grandes de [illegible] et à concentrer des mouvements dans l'affilié est parfait. Mais [illegible] il serait bizarre qu'après [illegible] un léger crédit qui a pour but d'aider les travailleurs prévoyants, les entraîner à la [illegible] publique, à [illegible] contre la détresse [illegible] jours.

« Mais, dira-t-on peut-être, les pensions [illegible] se multiplient, doivent par elles une charge [illegible] Plaise à Dieu qu'elles se multiplient à ce point ! [illegible] supportaient la charge d'un [illegible] comme [illegible] jours.

« Et il sera toujours temps d'avoir lorsque le danger approchera. Au surplus, une fois pour toutes, il devrait être entendu que les situations acquises seront respectées. Si l'on veut que le public ait la valeur d'un encouragement réel, il faut que le citoyen sache, au moment où il s'affilie, quelle est la pension et, partant, quelle est la subvention sur laquelle il peut compter. A défaut de cette certitude, les hésitants songeront que le subside, aujourd'hui de 50 centimes par franc, peut être graduellement réduit jusqu'à deux centimes, ou même supprimé. Ils se disent que leur pension éventuelle diminuée, par là, d'autant un année ; et ils ne s'affilieront pas.

« Il quelque jour, par suite d'un nombre trop considérable d'affiliations, la [illegible] à réduire la valeur du point, c'est [illegible] aux affiliés futurs que la réduction devrait s'appliquer. Les anciens affiliés jouiront alors, il est vrai, d'un avantage ; mais cet avantage est illusoire. On peut le comparer à la prime qu'offrent certaines éditeurs aux souscripteurs de tel ou tel ouvrage. En outre, notons que, les anciens affiliés, par leur affiliation même, ont fait la propagande de l'exemple, et que cette propagande mérite une récompense particulière.

Faisons nôtres, également, les observations [illegible] de notre confrère gantois :

La subsidie, comme l'on sait, ne profite point aux ouvriers qui s'affilient individuellement. Il est réservé aux seuls membres des associations mutualistes. Mais

[illegible] Ils arrivent au bout de l'avenue jusqu'au fond du [illegible]. Le maître en sortit. Il se dirigeait vers le château. Il passa à côté des deux hommes

[illegible] le premier chirurgien de France à mes yeux. Je le connais. Il m'estime. Il faut qu'il vienne après-demain sans faute. Je veux savoir s'il est de mon